



# Entre Deux Terroirs

N° 73

SEPTEMBRE – NOVEMBRE 2012

## EDITORIAL

Chers amis lecteurs,

Votre fidélité et vos remarques chaleureuses sont une récompense pour les auteurs, illustrateurs et trésorière de notre bulletin. Nous recherchons toujours de nouveaux sujets pour combler votre soif de connaissances sur notre terroir. Pour agrémenter cette fin d'été, voici quelques suggestions de sorties. L'article de Jean-Marie sur les « plans reliefs » et les forts, nous a donné l'idée de visiter Rocroi dont nous avons pu apprécier le système défensif. Maurice nous décrit l'intérieur de l'église de Péry avec son magnifique retable. Jean-Louis et Jacqueline nous font découvrir la sablière de Châlons-sur-Vesle et ses richesses : coquillages, fleurs, fêtes et événements historiques. Notre terroir est sillonné par de nombreux ruisseaux dont certains sont encore protégés et l'on peut y voir parfois des écrevisses, des truites... Suite à l'article de Monique sur l'eau à Trigny, Dominique a étudié pour nous le ruisseau de Robassa qui fut très utile pour les moulins, mais cela n'a pas été sans poser quelques soucis. Ce ruisseau a aussi joué un rôle dans la guerre 14-18. Pour finir Viviane nous a concocté une recette d'automne au nom original. Je vous souhaite une agréable lecture.

Laurence Sirguy

### **Bulletin trimestriel de l'Association « Entre Deux Terroirs ».**

Présidente, directrice de publication : Dominique Charret ; vice-président : Maurice Jonot ; rédacteur en chef : Jean-Louis Legay ; trésorière : Simone Renaud. Autres membres du comité de rédaction : Jean-Marie Heinen, Jacqueline Metz-Legay, Monique Blin-Lotocki, Laurence Sirguy.

Adhésion et abonnement annuels : 20 €.

Dates de parution du bulletin : 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> septembre, 1<sup>er</sup> décembre. Tirage 280 exemplaires. 13<sup>ème</sup> année de parution.

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> décembre 2012, n° ISSN 1295-2702 - Siret 530 780 782 00013 - Imprimé par nos soins.

### **Reproduction interdite sauf autorisation**

### **Courrier à adresser à :**

Dominique Charret, 17, l'Orée du Bois, 51140 Prouilly, tél : 03 26 48 23 83

Simone Renaud, 20, chaussée Sainte-Anne, 51220 Saint-Thierry.

e.mail : entredeuxterroirs@gmail.com

Siège social : 51140 Mairie de Chenay.



*Le dessin de Jack Mathern*

## NATURE : La Sablière de Châlons-sur-Vesle, un site à préserver.

Par Jacqueline Metz-Legay et Jean-Louis Legay

*Ah !, la Sablière de CHALONS-sur-VESLE !*

*Pendant le dîner, les enfants semblent énervés, joyeux en même temps, leur papa vient de leur faire un grand plaisir : « Demain Dimanche, nous irons jouer, pique-niquer, à la Sablière de Châlons-sur Vesle ; la journée sera belle, ensoleillée. » Préparons-nos vélos : dans les sacoches et dans la petite remorque attachée au vélo de papa, nous emmènerons les ballons, les seaux, les pelles, les moules pour les gâteaux de sable, la poupée. La petite sœur sera assise sur le siège derrière la selle du vélo de Maman. Papa regonfle les vélos, moi, j'ai un petit vélo rouge aussi. Maman a préparé le repas froid pour déjeuner sur l'herbe et le sable, et demain matin, nous quitterons le quartier de Sainte-Anne à Reims, direction la Sablière de Châlons-sur-Vesle.*

*Ah ! C'est du bonheur, de la joie et nous retrouverons d'autres copains qui, comme nous, irons à la Sablière, avec leurs parents, joyeux de cette belle sortie en pleine nature. »*

*Ceci se passait dans les années 1949-1950 et encore au-delà.*

*La Sablière de Châlons-sur-Vesle était un lieu de loisirs, simple, pas coûteux, pour les Rémois et les Communes avoisinantes. On y voyait beaucoup de vélos, de mobylettes ; les jeunes garçons y plantaient leur toile de tente pour camper également.*

*La Sablière était un lieu où on avait le sable chaud sous les pieds, la mer était dans notre imaginaire. Des petits bonheurs. (Souvenirs recueillis auprès d'Angèle de Tinquieux, 72 ans aujourd'hui).*

Lieu de détente, de promenade, de loisirs, de rencontre avec la nature, la Sablière de Châlons-sur-Vesle a été et est toujours un lieu de rassemblement pour les Rémois et pour les habitants des communes environnantes. C'est aussi un lieu unique du point de vue géologique qui mérite d'être découvert, tout comme sa flore remarquable. Outre ce patrimoine naturel, la sablière est riche d'un passé historique qui mérite d'être exposé, du paléolithique... à nos jours.

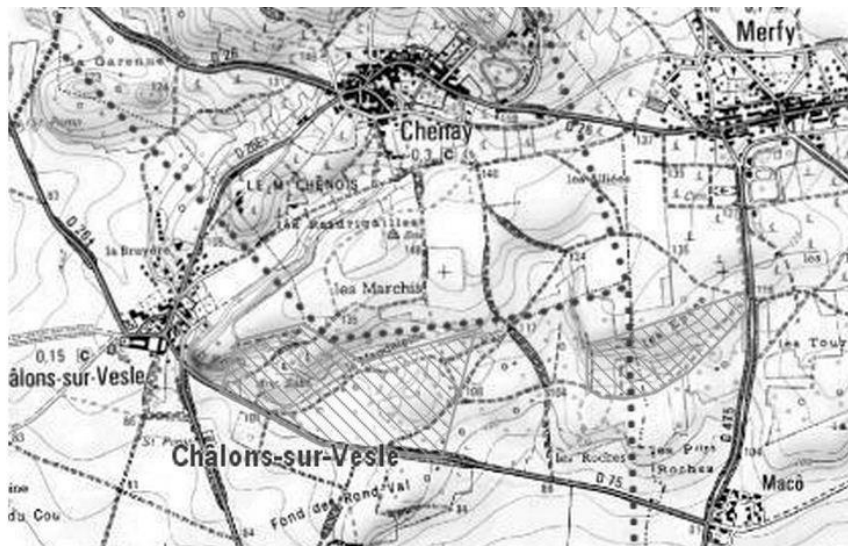


*La Grande Sablière (années 1930).*

En 1897, Emile Maussenet, cet ancien instituteur de Châlons-sur-Vesle qui a si parfaitement retracé l'histoire et les particularités de son village, nous le situe : « Châlons-sur-Vesle présente dans sa plus grande surface une plaine ondulée, bordée au nord par un coteau appelé le Mont Chenois, et au nord-est par une colline,

connue dans toute la contrée sous le nom de Mont de Châlons. Ce mont, à la base duquel est bâti le village, est coupé presque à pic vers l'extrémité nord-est de la commune : c'est là le point culminant du territoire (120 mètres d'altitude). Du haut de cette élévation on découvre un magnifique et vaste panorama, dont l'horizon est limité par le Mont de Berru, la Montagne de Reims et les collines de la rive gauche de la Vesle jusqu'à Jonchery-sur-Vesle. »

Le terme sablière désigne aujourd'hui l'étendue de sable au-delà d'un parking, sur la route de Mâco. On l'appelle parfois la **Grande Sablière** par opposition à une autre étendue sableuse un peu plus loin dénommée la Petite Sablière.



La Sablière désigne aussi le territoire non cultivé qui s'étend de Châlons à Mâco entre Chenay et la Départementale N° 75 et qui est le terroir décrit dans l'inventaire national du patrimoine naturel « *Pelouses et Pinèdes de Châlons-sur-Vesle, de Merfy et de Chenay* ». Les zones protégées sont repérées par un marquage en traits obliques. Les pelouses naturelles et les pinèdes de Châlons-sur-Vesle, Chenay et Merfy offrent un intérêt écologique, géologique, floristique et faunistique exceptionnel, c'est la raison pour la-

quelle ce site est entré à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

La zone de protection Natura 2000 qui regroupe les espaces naturels déjà désignés a été étendue aux anciens terrains de sport de Macô (pelouses sur sables), aux boisements périphériques et au Mont Chenois (site géologique : coupe du Thanétien de Châlons-sur-Vesle)<sup>2</sup>. La sauvegarde de ces lieux se trouve sous le contrôle des communes concernées et aussi d'une association récemment créée (27 novembre 2009), « Sauvegarde des Sablières », ayant pour objectifs la protection, l'aménagement du site des sablières basées sur les communes de Châlons-sur-Vesle, Chenay et Merfy et l'information au public.

## La géologie du site et les fossiles.

Depuis longtemps célèbre parmi les géologues, la sablière de Châlons-sur-Vesle a fait l'objet de nombreuses études et communications scientifiques dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui encore, elle fournit des sujets de recherche aux étudiants des Sciences de la Terre à la Faculté des Sciences de Reims par exemple. Ce lieu est magique pour la grande partie des gens qui s'y promènent simplement et profitent de la beauté du cadre. Ils ignorent qu'ils foulent un terrain très, très ancien et, s'ils rencontrent de petits coquillages dans le sable (ils sont rarement entiers aujourd'hui) et se posent des questions, ils devront faire un véritable voyage dans le temps qui commence il y a 65 millions d'années pour trouver des réponses à leurs interrogations.

Sur le plan géologique, Châlons sur Vesle est situé dans le Bassin de Paris, sur la côte ou « cuesta » tertiaire orientale de l'Île de France, dont fait partie la « Montagne de Saint-Thierry ». Ce petit massif de faible altitude renferme des richesses enfouies depuis des millions d'années. Durant l'ère tertiaire, la mer a envahi à plusieurs reprises le Bassin de Paris. Au fond des mers successives, se sont déposées de grandes épaisseurs de sédiments. Sous le poids des dépôts, la partie centrale du bassin s'est enfoncée progressivement. En même temps, l'érosion s'est exercée sur les zones périphériques et des côtes ou « cuesta » se sont formées. A partir de Paris, d'ouest en est, les auréoles géographiques sont d'un âge de plus en plus ancien. Le Massif de Saint-Thierry appartient à cette grande unité naturelle et, les couches géologiques déposées sur la craie du terrain secondaire appartiennent aux terrains tertiaires<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Source : INPN. 2<sup>ème</sup> génération 20 avril 2012.

<sup>3</sup> « Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les géologues furent amenés à diviser les temps géologiques en quatre grandes périodes. On parle aujourd'hui de Précambrien, Paléozoïque (ou ère primaire), Mésozoïque (ou ère secondaire), et Cénozoïque (qui comprend l'ère tertiaire et l'ère quaternaire). Article de M. Pierre Louis (Cormicy).

« La craie de Châlons-sur-Vesle n'est pas féconde en fossiles [...] Par contre, les sables offrent aux géologues un vaste champ d'études [...] ». Notes de M.E. Maussenet, instituteur du village. 1898.

Le site de la sablière correspond à une sédimentation thanétienne (début de l'ère tertiaire, âge : Paléocène, - entre -65 et -55 millions d'années). On y a répertorié plusieurs centaines de fossiles de coquillages mais aussi « quelques débris de vertébrés : dents de squal, plaques dentaires et aiguillons de Myliobates, [...] vertèbres de Simoedosaures, os d'oiseaux [...] ». E. Maussenet en cite et en présente en dessin un certain nombre dans son ouvrage sur Châlons-sur-Vesle. Diverses communications de scientifiques d'hier et d'aujourd'hui listent également le fruit de leurs découvertes. Nous avons eu accès à la collection de fossiles de la SESNR<sup>4</sup> et en présentons quelques-uns. Très fragiles, ils se cassent facilement et hormis les petits, on peut dire qu'on n'en trouve plus.



Successivement, 1. *Axinea terebratularis*, 2. *Turritella circumdata*, 3. *Pseudoliva fissurata*, 4. *Ostrea resupinata*, 5. *Glycimeris remiensis*, 6. *Siphonalia mariae*.

Ces carrières de sables bien visibles aujourd'hui sont situées juste au-dessus des couches de « tuffeau »<sup>5</sup>, dit « tuffeau du Moulin Compensé », qui s'appuie sur des couches de calcaire et de marnes, elles-mêmes en contact avec les couches sédimentaires du Campanien, c'est-à-dire des couches de craie blanche du Crétacé supérieur (fin de l'ère secondaire).

Lorsque la crayère du Moulin Compensé était en exploitation aux siècles derniers, **on pouvait observer le contact Campanien (Crétacé) / Thanétien (Paléocène), passage d'une ère à une autre !**

Il n'est pas inutile de rappeler le **processus de formation de la craie** qui constitue le socle inférieur du Bassin parisien. Nous savons que la ville de Reims repose directement sur la craie.

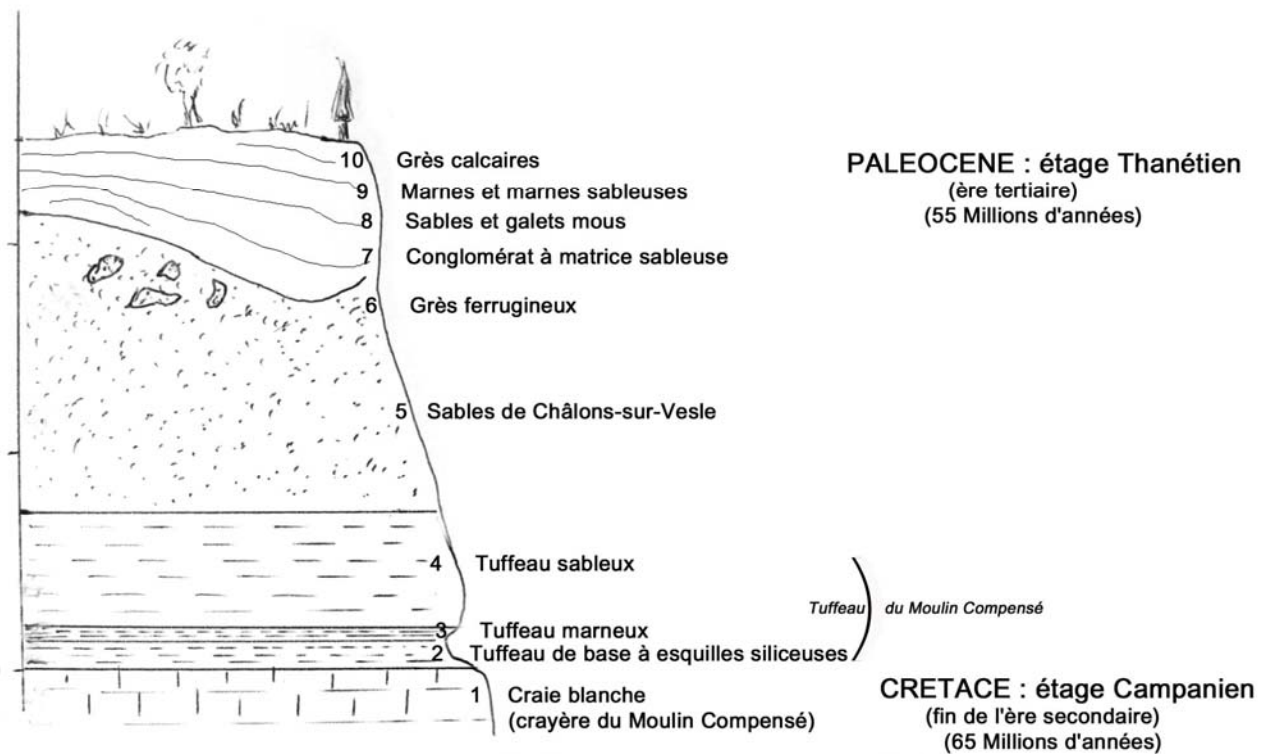
Il faut remonter à la fin du Crétacé (- 100 millions d'années / ère secondaire) pour dater le sous-sol normal de la Champagne crayeuse. Une importante couche de craie d'au moins 300 mètres d'épaisseur constitue le soubassement sur lequel repose le Massif de Saint-Thierry. Matériau d'origine marine, **la craie est une roche sédimentaire blanche constituée de petites plaques formées par des algues calcaires, les coccolithes**. A leur mort, ces algues se sont déposées dans les fonds marins, formant une boue calcaire, pendant plus de 30 millions d'années. Lorsque la mer s'est retirée, les plaques qui s'étaient entassées se sont durcies sous l'effet de l'évaporation et par tassement, pour donner une roche compacte, friable et poreuse, la craie. Elle sera un excellent filtre et servira, entre autres, de réservoir pour notre alimentation en eau.

<sup>4</sup> Société d'Etude des Sciences Naturelles de Reims.

<sup>5</sup> Le **tuffeau** résulte de l'altération de la craie lorsque la Montagne de Reims a connu une longue période de recul des eaux et le passage à des formations fluvio-marines.



COUPE SYNTHETIQUE DES CARRIERES DE CHALONS-SUR-VESLE (Michel Laurain) 1970



**Description de la « sablière »**, telle que nous la connaissons aujourd’hui.

L’affleurement visible actuellement, c’est à dire la grande butte de sable de Châlons sur-Vesle, peut être découpé en trois unités<sup>6</sup>. En partant de la base, l’unité 1 montre des sables ocre jaune. L’unité 2 montre des bancs de massifs gréseux de couleur orangée, et l’unité 3 des sables blancs.



Les différentes unités de terrains de la sablière

**Unité 1** : Ce sont des sables assez fins qui présentent des strates horizontales, et quelques-unes obliques. Ces sables datés du Thanétien, rappelons-le, sont fossilifères. On y a trouvé des fossiles de grande taille, et puis des coquillages de toutes sortes, des Turitelles en quantité et toutes orientées dans le même sens vers l’ouest, d’où venait le courant, des Lamellibranches<sup>7</sup> (huîtres) et autres mollusques. On est à l’embouchure d’un fleuve dans un delta où se déposent les sables. Des géologues ont recensé à ce niveau, du XIX<sup>e</sup> à nos jours, des centaines d’espèces différentes, nous l’avons dit. Des tonnes de sable ayant été prélevées pour différents

<sup>6</sup> Source Académie de Reims.

<sup>7</sup> « Lamellibranche », dont la coquille est composée de deux valves.

usages, il ne reste rien actuellement de cette richesse sur le terrain. Seules les collections particulières et les inventaires des spécialistes peuvent nous renseigner.

**Unité 2 :** Nous constatons la présence de masses compactes gréseuses. A ce niveau, les sables se sont durcis et transformés en grès qui présentent les mêmes strates horizontales que les dépôts sableux de l'unité 1 ; la grésification est donc postérieure aux dépôts des sables. On pense que la circulation de l'eau dans les couches sédimentaires, à travers les cassures, ou le long des racines a pu provoquer ce phénomène. Nous nous trouvons à cette période sous un climat chaud de type tropical. L'évaporation de l'eau riche en fer va entraîner localement une sursaturation en fer qui précipite et soude les grains de sable. Ces blocs de grès sont bien apparents aujourd'hui, leur couleur brune est due au ciment ferrugineux qui les a formés. Parmi ces grès, on remarquera des masses compactes en forme de tables avec un creux. Il s'agit là d'anciens végétaux qui ont été « pétrifiés ». La mer s'était retirée laissant à cet endroit une mangrove. Les masses grésifiées correspondraient aux stipes<sup>8</sup> de palmiers qui auraient subi l'interaction d'une activité biologique et la concentration du fer de l'eau. Il y a eu fossilisation des stipes.



*Un stipe ou « faux-tronc » de palmier fossilisé.*



*Banc de grès ferrugineux.*

L'érosion naturelle des lieux met progressivement au jour ces roches fossiles de formes curieuses qui mériteraient un traitement tout particulier pour préserver leur témoignage d'un passé géologique qui n'est pas sans intérêt !

**Unité 3 :** Les strates supérieures marquent la fin de cet étage thanétien de plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur et la transition vers des dépôts fluviaux. On y trouvera tout d'abord des sables blancs et au-dessus, des couches diverses qui représentent « un complexe estuarien avec un chenal principal et sa sédimentation grossière, ses rives et leurs dépôts de vase.<sup>9</sup> ». On trouve dans l'unité 3 des sables mêlés de silex noirs, de la matière organique (lignite) et les marnes sableuses de Chenay.



*« Restes de palmiers fossilisés ».*

On pourra retenir qu'au cours de cette longue période géologique de l'étage thanétien,

-la mer se retire peu à peu,

-une mangrove s'installe (climat chaud, milieu réducteur, sursaturation en fer) ;

-la zone ressemble à un estuaire chargé de dépôts fluviaux et continentaux. (V. Note 5)

« Les sables de Châlons-sur-Vesle accusent une nature de plus en plus littorale de la base vers le toit, en passant à des sables de plage remaniés ». (Michel Laurain). Essayons d'imaginer le paysage ancien : la mer qui recouvrait tout, puis son retrait laissant place à une sorte de lagune, puis un complexe estuarien avec un

<sup>8</sup> Stipe ou « faux-tronc », nom donné à la tige robuste des palmiers ; le stipe est un emboîtement des gaines foliaires coriaces de l'arbre. Il ne grossit pas avec l'arbre, contrairement au tronc.

<sup>9</sup> Michel Laurain, Annales scientifiques de l'Université de Reims et de l'A.R.E.R.S, 1970, 8, p.p. 10-22.

chenal principal (il s'agirait de l'estuaire d'un grand fleuve venant de l'est, se jetant dans la mer et dont le littoral se situe le long d'une ligne passant par Muizon, Châlons-sur-Vesle, Brimont, sous un climat tropical humide).

Si l'on considère la coupe synthétique présentée ci-dessus, il faut s'imaginer que toute la partie située au-dessus de la dalle de grès s'est formée pendant cette période de chenalisation au Thanétien supérieur.

Aujourd'hui, que reste-t-il de cet étage thanétien ?

L'érosion naturelle, les ravinements, les glissements de terrains, les modifications dues à l'activité humaine (prélèvement de matériau et dégradations diverses), tout cela mine cet ensemble géologique unique. Nous avons le devoir et la responsabilité d'agir pour la sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel.

<p><i>Bibliographie pour la géologie :</i> Michel Laurain, Publication scientifique. V. note 9. Article de Pierre Louis : « Visite dans les profondeurs du Massif de Saint-Thierry ». Articles de Jacqueline Legay, dans Entre Deux Terroirs N° 18 et N° 19 (2002). Emile Maussenet 1898. Livre sur Châlons-sur-Vesle. Ch.Pomerol et L.Feugueur. Bassin de Paris, 1986, 3ème édition - Masson.</p>	<p><i>Je remercie tout spécialement Hubert Guérin pour son aide et ses conseils éclairés sur la géologie du site</i></p>
--	--

Nous allons nous intéresser maintenant à la couche végétale qui s'est installée en surface et possède, elle aussi, ses trésors !

### « Une flore originale propre aux dunes et aux sables ».

Situé sur des sables marins ou sur des roches calcaires, ce secteur impropre à l'agriculture, couvert de gazon ras et de graminées, a pu servir autrefois de pâture aux moutons, comme la plupart des savarts ou terres incultes de la région. Pour des raisons économiques, le site a été reboisé dès le XIX<sup>e</sup> siècle en *pins sylvestres* « espèce qui paraît le mieux convenir ici.

Cependant le *pin maritime* et le *pin noir d'Autriche* donnent aussi de bons résultats.<sup>10</sup> » Nous retrouvons aujourd'hui ce boisement enrichi d'autres espèces d'arbres et de broussailles qui ont pris le pas sur les pelouses naturelles. Néanmoins subsiste au niveau de la carrière de sable une pelouse typique, la pelouse de la Madelaine qui recèle quelques dizaines de plantes rares et caractéristiques des sols sableux du Tardenois et de la Montagne de Reims.

La pelouse des Roches, située sur le territoire de Merfy, vers l'ancien terrain de sport, présente elle aussi un gazon de graminées riche en espèces rares, l'un des derniers à subsister dans la région. On pourrait dire communément que « c'est de l'herbe, que tout se ressemble », mais il faut bien penser à préserver dans la nature la biodiversité, chaque plante a ses caractéristiques et entraîne avec elle la présence d'autres espèces, animales ou végétales.

Ce site est donc l'une des stations les plus riches de la région en graminées avec la présence d'un **Brome**, *Bromus biandrus* à panicule dressée, et inscrit sur la liste rouge des plantes protégées. On peut y ajouter la **laïche des sables**, *Carex arenaria*, la **laïche divisée**, *Carex divisa*, absentes de la flore du nord-est de la France et protégées ainsi que la **laïche des bruyères**, *Carex ericetorum*. *Carex* vient du grec *kairo* : je coupe, faisant allusion aux angles aigus de cette plante.

Le **chiendent dactyle**, *Cynodon dactylon*, absent dans le nord et l'est est ici sur liste rouge. La **fétuque des moutons**, *Festuca ovina*, graminée fourragère, est plus fréquente.



*La laïche divisée*

<sup>10</sup> Emile Maussenet. Châlons-sur-Vesle (1898).



Au cours d'une sortie botanique sur le terrain, nous avons aussi remarqué le petit **géranium à feuilles rondes**, *Geranium rotundifolium*, bien identifiable car les poils de la tige sont d'une seule longueur. Ses fleurs sont roses. Il n'est pas rare ici, contrairement au **géranium sanguin**, *Geranium sanguineum*, rouge pourpre vif, présent sur ce site et qui mérite protection. Voici une plante en petit buisson d'un vert grisâtre, fixée en plein sable, aux feuilles très découpées, il s'agit de l'**armoise champêtre**, *Artemisia campestris*, très rare, mais bien représentée ici.

Cette plante d'un vert bleuâtre dont les feuilles sont épineuses, c'est le **panicaud champêtre**, *Eringium campestre*, qui trouve ici le substrat qui lui convient, sol sec et nu. Puis nous « tombons sur » une perle rare, une toute petite fougère, une espèce unique, seulement répertoriée actuellement en forêt de Fontainebleau, la **botryche lunaire**, *Botrychium lunaria*. Des touffes gazonnantes de **serpolet**, *Thymus polytrichus*, très aromatiques (odeur de citron) ornent les sables jaunes d'une belle teinte rose mauve.



*L'armoise champêtre*



*Le serpolet*

L'**armérie faux-plantain**, *Armeria plantaginea*, se mêle à d'autres « herbes » et se fait remarquer par ses jolies fleurs d'un rose tendre en capitules arrondis, qui émergent du tapis herbu. Cette plante est rare partout en France, très rare en Champagne et ne se rencontre que dans quelques sites du rebord du Soissonnais et de la Montagne de Reims. Le **silène à oreillettes**, ou silène à petites fleurs jaunâtres délicates, *Silene otites*, est originaire des steppes d'Europe centrale. Rare en France, elle possède ses seules localités champenoises en bordure de la Montagne de Reims et des collines du Tardenois. De même, le **silène conique**, *Silene conica*, petite plante annuelle aux fleurs roses, propre aux gazons secs des sols sableux riches en calcaire, est mentionné ici dans les espèces à protéger.

Deux plants **d'œillet prolifère**, *Dianthus proliferus* ornent le bord du chemin, ne l'écrasons pas, il est précieux.

En dehors d'espèces rares et oserais-je dire en survie, on observe que ces lieux sont riches d'une flore variée, abondante et plus commune.



*L'œillet prolifère*



*L'armérie faux-plantain*

Par exemple sur la pelouse des Roches, on rencontre à la fin du printemps différentes orchidées, l'**Orchis bouc**, *Himantoglossum hercinum*, et de nombreuses **Orchis moucheron**, *Gymnadenia conopsea*. Des plants de **Muscaris à toupet**, de **Mauve**, de **Sédum acre**, petite plante grasse qui pousse aussi sur les murs et forme un tapis jaune, poussent dès le printemps.

En plein été, de grandes plantes à fleurs jaunes et aux feuilles cotonneuses se dressent un peu partout, il s'agit du **Bouillon blanc**, qui se distingue peu d'une autre plante avec laquelle on pourrait le confondre, l'**Onagre** offrant aussi le long d'une grande tige parfois, de belles fleurs jaunes. La **Vipérine**, aux fleurs

bleues, pousse aussi en abondance sur les terrains sableux. Et bien d'autres fleurs sauvages agrémentent la promenade et attirent les papillons et autres insectes.

En effet, cette flore très riche sur l'ensemble du massif est butinée par de nombreux et divers insectes. D'autres animaux, les mammifères et les oiseaux, petits et grands, trouvent sur ces terrains secs et ensoleillés des conditions favorables à leur habitat et à leur reproduction.



*Le muscaris à toupet*

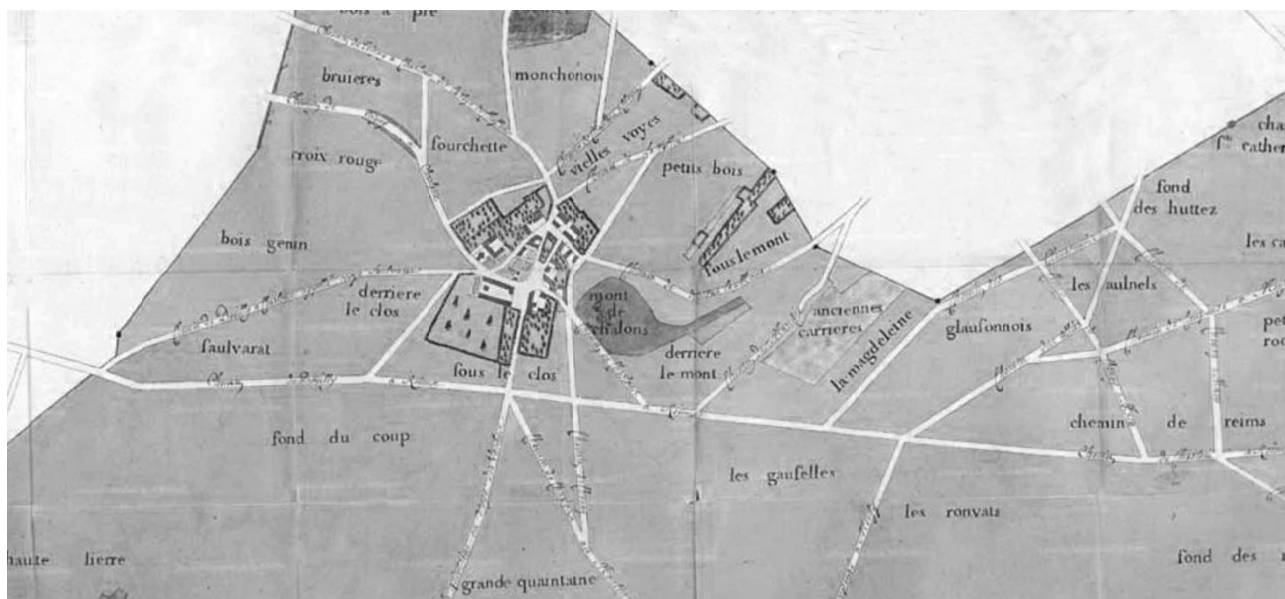


*Le bouillon blanc*



*Myrtil (Mariola jurtina), papillon qui aime les habitats herbeux*

## L'histoire du site et de ses alentours

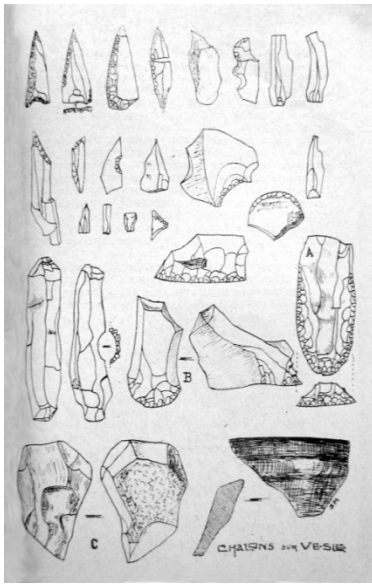


*2 G 160 G - Plan du terroir, village et dîmes de Châlons-sur-Vesle (1762).*

Cet extrait d'un plan de 1762 levé par le notaire et arpenteur royal, P. Villain pour la confection du papier terrier général de l'Archevêché de Reims, montre le village de Châlons et le mont de Châlons. La sablière que nous connaissons aujourd'hui se situe au lieu-dit « Anciennes carrières ». Le chemin qui passe dans le ravin entre le Mont de Châlons et le Mont Chenois s'appelle « les Vieilles Voyes ». « La Voie des Corps » est le chemin qui monte entre le mont de Châlons et les « Anciennes Carrières ».

Le tracé des routes qui traverse ce terroir est assez différent de ce qu'il est aujourd'hui. En particulier, on notera la route rectiligne dite de Prouilly à Châlons puis de Châlons à Reims qui se dirigeait vers Mâco et la Ferme des Maretz. Cette route ne traversait pas Châlons mais passait au sud, « Sous le Clos ».

Dans les derniers millénaires, la Sablière n'a, semble-t-il, jamais été un lieu d'habitation. Construire une maison sur un terrain aussi meuble n'était peut-être pas chose si aisée. Pourtant nos lointains ancêtres, ceux du paléolithique et du néolithique, y ont laissé des traces. Des objets en silex, des outils ont été retrouvés en 1900 par Serge Mack (*voir planche ci-dessous*) entre Macô et Châlons-sur-Vesle. Il s'agissait d'outils néolithiques (des lames et des nucléus et une pointe de flèche, quelques grattoirs, des burins triangulaires, des lamelles avec ou sans encoches, une lame dont l'extrémité est retouchée en burin.)



Suzanne Gascon, ancienne habitante de Chenay, nous indique que les fouilles faites ultérieurement, celles des années 1970 auxquelles elle a participé et dont nous allons parler plus loin, ont permis la mise à jour d'autres objets en silex et « d'identifier la présence d'une station de chasseurs tardenoisien ».

*Le Tardenoisien est une subdivision de la civilisation mésolithique (entre le paléolithique et le néolithique). Elle utilisait des outils en pierre taillée de petites dimensions (quelques centimètres) et de forme géométrique, le plus souvent trapézoïdale.*

*Connaissant un réchauffement du climat après les grandes glaciations, on assista au développement de la forêt, Les habitants vivaient de chasse, au sanglier et au cerf, de pêche et de cueillette, car ils ne connaissaient ni l'agriculture, ni l'élevage. Ils vivaient dans des abris de plein air, situés de préférence sur des zones sableuses pour lutter contre l'humidité du climat. On situe cette période à environ 6000 ans avant Jésus-Christ. Nous avons pu recueillir de nombreux éclats de taille, des silex, une dizaine de grattoirs, cinq pointes de flèches à dos recourbé. Tous ces objets furent déposés au musée. »*

Nous savons peu de choses sur les occupations ultérieures.

Emile Maussenet indique que pendant plusieurs siècles, un dolmen de trois mètres de long appelé « Pierre du Par » a occupé la place centrale de Châlons-sur-Vesle, ce qui nous laisse supposer l'origine lointaine du village. Le bailli y rendait autrefois la justice. Le dolmen a disparu après avoir été brisé de nuit en 1858.

Au cours des siècles, les habitations se sont développées autour de la sablière, à Châlons, à Chenay, à Merfy, à Mâco et tout au long de la vallée de la Vesle lorsque de grands domaines agricoles Gallo-Romains se sont regroupés autour de Villas (autrement dit des fermes). Nous savons qu'une de ces villas se situait à Macô, au croisement de la route de Merfy et de Châlons.

La sablière et ses abords ont été un lieu de sépultures. Le chemin qui se dirige vers Merfy, entre le Mont et la Sablière prend le nom de « Voie des Morts ». Est-ce l'endroit où les Gallo-Romains avaient l'habitude d'enterrer leurs proches ? En de nombreux endroits, des découvertes fructueuses ont été faites.

Dans Châlons-sur-Vesle même, des traces d'occupation romaine sont très nombreuses : ancien cimetière gallo-romain au nord du village, four de potier, débris divers, nécropole protohistorique proche de celle du Mont de Châlons au lieu-dit les Gouzelles, vases ayant la forme de petites amphores et des coupelles (contenant des ossements d'oiseaux) en terre noire, gallo-romains ou mérovingiens au Fond des Rond Val, au sud-ouest de l'église dans un labour... A la Grande Sablière du mobilier gallo-romain et mérovingien a été découvert en 1932, et une monnaie romaine à la Vieille Voie.

Les découvertes les plus importantes furent sans conteste celles du **Mont de Châlons**.

Le Mont de Châlons ce promontoire sableux se terminant à pic au nord-est du village, a été exploré en de nombreuses reprises. Suzanne Gascon qui a participé aux fouilles de 1970 nous a raconté l'histoire des multiples fouilles faites sur cette colline.

C'est au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle que l'on reconnut en cet endroit l'existence d'un cimetière disposé en catacombes. En 1840, lorsqu'on planta des sapins au sommet du mont, on y découvrit des squelettes parfaitement conservés, accompagnés de petits plats contenant des monnaies et plusieurs pots en terre cuite.

Les autres fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle ont permis de mettre à jour quelques tombes avec à l'intérieur, des bracelets, des fibules, des colliers. Une tombe à char a été fouillée vers 1850-1860 quand le chemin 26 a été refait. En 1874, un représentant d'une société d'antiquaire, « qui n'a pas laissé de bons souvenirs » ouvrit à nouveau le cimetière et découvrit une mosaïque faisant partie d'un petit temple construit en cet endroit.

Plusieurs événements ont par la suite bouleversé le site. Les armées ont occupé le Mont au cours des deux dernières guerres mondiales pour y aménager poste d'observation et DCA.

En 1963, des travaux sont réalisés pour reconstruire le château d'eau de la Commune de Châlons-sur-Vesle. Un bulldozer racle une partie de la crête de la colline, abaissant le niveau du sol de près d'un mètre. De nombreuses tombes sont alors ouvertes et souvent détruites. Des fouilleurs clandestins y prirent les objets qu'elles contenaient.

Il fut décidé de faire intervenir le G.E.A.C.A<sup>11</sup>. Pendant six ans, de 1972 à 1978, des campagnes de fouilles furent organisées sous la direction de M. Arduin.

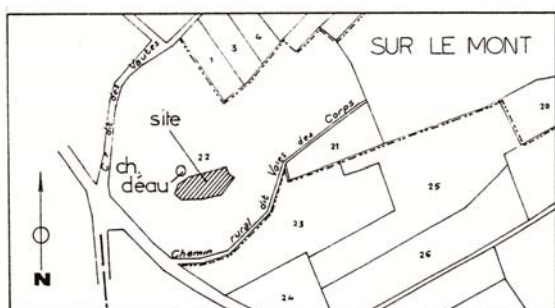
Le petit temple gallo-romain, *un fanum* fut étudié : Il s'agissait d'une construction de la fin du I<sup>er</sup> siècle ou au début du II<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ. Une mosaïque et une portion de mur furent dégagées. La mosaïque consistait en un reste de pavement en mosaïque simple, disposée dans l'allée circulaire et réalisée au moyen de petits cubes de calcaire blanc.

Dans *la nécropole*, douze tombes ont été retrouvées et fouillées. Elles paraissent avoir été disposées en rangées parallèles avec au centre, deux inhumations en sarcophage. Les sarcophages étaient en calcaire fossilifère, de forme trapézoïdale, d'un poids imposant. Malgré ce poids, l'un d'eux disparut.

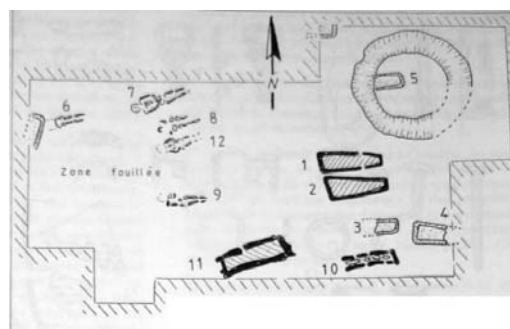
Pour le second sarcophage, une fine pellicule de rouille et l'esquisse d'une silhouette humaine laissent à penser que l'occupant de ce tombeau a probablement été enseveli revêtu de sa cotte de mailles et de son équipement de combat.



détail du pavement en mosaïque



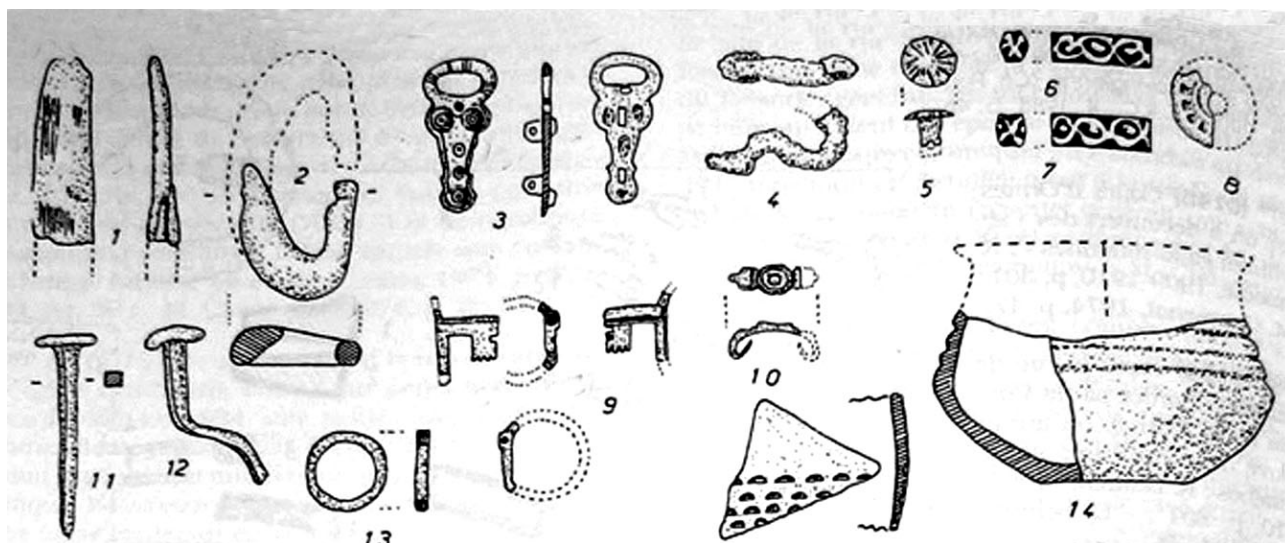
Vue d'ensemble sur le cadastre



Plan de la nécropole

La cinquantaine de monnaies en bronze découvertes dans la nécropole sont de la fin du III<sup>e</sup> et du début du IV<sup>e</sup> siècle. Les os groupés en vrac montrent qu'il y eut un pillage important des tombes. La mortalité juvénile était assez élevée. 30 % des individus avaient moins de 18 ans, 8 % moins de 7 ans.

La stature moyenne était de 1 m 67. Suzanne Gascon indique « qu'il est possible que ce site ait été utilisé par des colons pris parmi les prisonniers barbares et sédentarisés dans la région sous le nom de Lètes installés dans toute la Gaule du Nord-Est sous Dioclétien. »



<sup>11</sup> Groupe d'Etudes Archéologiques de Champagne Ardenne.



*Quelques exemplaires du mobilier de la nécropole trouvé sur le Mont en 1970; (Ch. Poulain 1988)*

*Successivement, 1 manche de couteau en fer, des boucles, 1 petite plaque-boucle de chaussure en bronze, 1 crochet de ceinture en fer, 1 bossette en bronze étamé et 1 rivet de fer, des bijoux (2 grains de collier en verre), 1 disque en calcaire décor, 1 anneau-bague en bronze, 1 fragment de bague-clé en bronze, 1 petite fibule en bronze décorée de pâte de verre, 2 fibules gallo-romaines du I<sup>er</sup> siècle), des clous forgés. 1 monnaie- médaille en étain (mérovingienne ?, coll. S. Mack en 1930), 1 rouelle gauloise en potin, des monnaies diverses gallo-romaines (non représentées), plats en céramique sigillée (non représentées) etc...*

Dans la plaine, en contre-bas, plusieurs villas ont été localisées grâce à la prospection aérienne. Nous avons parlé de la Villa de Macô. Suzanne Gascon indique que, à l'époque gallo-romaine, « le site de Châlons-sur-Vesle s'insère dans un vaste ensemble agricole : ce dernier rassemblant les moyens nécessaires pour disposer d'une certaine forme d'autonomie économique, voire même politique en temps de troubles, et ils furent nombreux en ce siècle, puisque ce fut le temps des grandes invasions des Francs, des Burgondes et des Wisigoths ainsi que des Vandales. Ce sont les Lètes, composés surtout de Francs et de Germains qui, en 451, repoussèrent les Huns dans la plaine de Troyes.

*Ce sont d'eux que nous sommes issus et ce sont leurs grandes fermes qui sont les ancêtres de nos exploitations d'aujourd'hui. »*

## **Au fil du temps, les activités humaines autour de la sablière**



L'élevage du mouton a été une activité importante, ici, depuis certainement plusieurs siècles.

La prairie sèche, la végétation pauvre sous les résineux ont favorisé l'élevage du mouton. Châlons avait son berger. Nous le voyons ici, avant la guerre 14, avec son chien à la ferme de la Forgette.

Il y a eu un troupeau de plusieurs centaines de bêtes jusque vers 1950.

La carte ancienne, celle du XVIII<sup>e</sup> siècle mentionne une « Ancienne Carrière ». La Grande sablière et les talus qui la prolongent ont été désignés sous ce vocable. Il est probable que le sable ait été exploité localement, dans la construction, pour confectionner le mortier de chaux, pour servir d'isolant, dans les fondations, sous les carrelages et sous les planchers. Le sable a aussi été une ressource pour tuileries et briqueteries qui le mélangeaient à l'argile. La briqueterie de Champigny aurait fait de la sablière une de ses sources d'approvisionnement. Le sable servait aussi à garnir les moules en bois afin que la glaise n'y adhère pas.

Le sable de Châlons contenant de nombreuses traces de fossiles ne pouvait pas être utilisé par les verreries.

Une carrière de craie a été exploitée à proximité du Moulin Compensé, là où le banc du Crétacé affleure. En Champagne ce calcaire ancien est extrait et transformé en demi-produits pour l'agriculture et pour les industries du papier, de la peinture, du caoutchouc et du plastique.



Cette craie a peut-être servi à alimenter les fours à chaux dont on retrouve des traces un peu partout dans la région. La craie de Châlons-sur-Vesle a surtout été utilisée, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, dans la fabrication du sucre, pour en retirer l'acidité. La sucrerie de Fismes, aujourd'hui fermée, a été un client important de la carrière. Comblée dans les années 1969-1970 par des ordures, elle est aujourd'hui un site sur lequel se fabriquent des granulats à partir de matériaux de récupération.

On peut noter que le puits de captage de l'eau potable de Châlons a été creusé en 1925 dans la craie blanche à une profondeur estimée à 83 mètres. Ce puits, bien visible à la sortie de Châlons en direction de Compensé est toujours en service.

Dans les années 1970, au lieu-dit les Epées, à côté des terrains de sports de Macô, un zoo a été installé. On trouve encore aujourd'hui, sur la pelouse sèche, des traces de construction de ce zoo, des plates-formes en béton, un bassin d'eau pour les animaux etc... Ce zoo n'eut pas le succès espéré et dut fermer à cause des exigences des règlements sanitaires et d'accueil du public.



vers 1930

Ce site remarquable doit être protégé : la butte de sables et ses troncs fossilisés ne doivent pas disparaître, la flore doit être respectée, l'endroit doit rester propre. Pour obtenir ces résultats, l'association déjà citée, la « Sauvegarde des sablières », avec l'appui des Communes de Châlons-sur-Vesle, Chenay et Merfy mène diverses actions : la circulation des véhicules a été interdite sur le site, un parking a été aménagé à proximité de la Grande Sablière, des panneaux d'information vont être installés pour faire découvrir au public les « trésors » du lieu. Des itinéraires de promenade seront aussi proposés.



Les adhérents de l'association se réunissent deux fois par an pour le grand nettoyage.

Il semble important de sensibiliser les visiteurs sur l'intérêt de ce patrimoine et d'expliquer le bien fondé des mesures prises pour en assurer la conservation.



*Bibliographie pour la partie historique :*  
 Serge Mack 1900 - *Bulletin de la Société archéologique Champenoise* Mars Juin 1930).  
 Carte archéologique de la Gaule (Marne) – La Marne – Raphaëlle Chossenot.  
 Suzanne Gascon : *Petit Journal de Chenay* N° 29 – nov-déc 1990 - *Pages d'histoire du Massif de Saint-Thierry* (1996).  
 Emile Maussenet : *Recherches statistiques et historiques sur le village de Châlons- sur Vesle*.  
 Abbé Genet - *Histoire de Trigny*.